



**Centre des Technologies au service de l'Enseignement**

Cellule PRAC-TICE

Université Libre de Bruxelles

50, avenue Franklin D. Roosevelt - CP 160/26

B - 1050 Bruxelles

Tél: 02/650.35.10

Fax: 02/650.45.88

<http://www.ulb.ac.be/ulb/cte>



*Les fiches-outils PRAC-TICE*

# **Evaluation formative & Evaluation certificative**

Version 1.0 – avril 2009



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE

## Contexte

Pendant de nombreuses années, le discours de l'évaluation a été confiné aux produits finis. Ainsi, parler d'évaluation des apprentissages revenait à parler des bilans et des examens de fin d'année. Mais cette fonction unique de l'évaluation se diversifia vers les années 60' du siècle dernier.

Voici quelques repères historiques :

- |      |   |
|------|---|
| 1963 | Lee Cronbach introduit l'idée d'évaluer dans le but de corriger ou de réviser, et l'applique à l'amélioration de cours.   |
| 1967 | Michael Scriven conçoit les concepts mêmes d'« évaluation formative » et d'« évaluation sommative » dans le cadre d'une typologie d'évaluation des moyens d'enseignement. |
| 1971 | Bloom, Hastings et Madaus transposent la typologie de M. Scriven à l'évaluation des apprentissages.   |

Par la suite, dans les écrits francophones européens, le terme d'« évaluation sommative » est petit à petit remplacé par celui d'« évaluation certificative » (Scallon, 1999).

Voyons plus en détail ce que recouvrent chacun de ces termes...

## L'évaluation formative et l'évaluation certificative

**L'évaluation formative** : *évaluation intervenant en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objet d'informer élève et maître du degré de maîtrise atteint et, éventuellement, de découvrir où et en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage, en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des stratégies qui lui permettent de progresser* (De Landsheere, 1979).

Ainsi, l'évaluation formative est un mode d'évaluation de nature diagnostique<sup>1</sup> dont la fonction essentielle est la régulation des apprentissages (Legendre, 1993). Notons que pour être diagnostique, l'évaluation formative doit utiliser une méthodologie critériée et non normative (cfr. Fiche Outil : évaluation normative et critériée).

Notons que la régulation peut avoir deux objets : d'une part, la progression de chaque étudiant et d'autre part, la pédagogie elle-même, c'est-à-dire la situation d'apprentissage ou le rythme. (Scallon, 1988).

**L'évaluation certificative** : *évaluation qui consiste en une appréciation (et une sanction) publique communiquée par l'intermédiaire de documents « officiels » ou « reconnus » : diplômes, certificats, attestation d'admissibilité* (Rey & al., 2003).

---

<sup>1</sup> Evaluation diagnostique : évaluation qui a pour but d'apprécier les caractéristiques individuelles d'un sujet, lesquelles devraient avoir des influences positives ou négatives sur son cheminement d'apprentissage (Legendre, 1993).

L'évaluation certificative provient souvent d'un traitement « sommatif » des données. En effet, elle a pour but de connaître le degré d'acquisition de connaissances ou d'habiletés d'un apprenant après un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, correspondant par exemple à un chapitre du cours, à l'ensemble du cours d'un trimestre,...(De Landsheere, 1992).

Notons que ce mode d'évaluation peut s'appuyer sur des interprétations tantôt critériées, tantôt normatives (cfr. Fiche Outil : évaluation normative et critériée).

### « Cadre de référence » proposé par les chercheurs<sup>2</sup> de l'ULB

Voici comment l'équipe de Bernard Rey, chercheur en Sciences de l'éducation de l'ULB, définit son « cadre de référence » lors d'une recherche menée sur l'évaluation des compétences dans l'enseignement primaire. Selon eux, l'évaluation formative et l'évaluation certificative sont deux pôles opposés mais à la fois complémentaires. La présence d'un curseur indique que l'évaluation peut être à tendance certificative ou à tendance formative.

	<b>Formative</b>		<b>Certificative</b>	
	←————— curseur —————→			
	<b>Privé</b>		<b>Public</b>	
<b>Fonction</b>	<b>Dialogue</b>	<b>Faire le point</b>	<b>Dresser un bilan</b>	<b>Certifier (décider)</b>
<b>Quand ?</b>	Pendant l'enseignement	Avant et après l'apprentissage	A des moments durant le cursus	En fin d'année ou de cycle
<b>Comment ?</b>	Dialoguer l'évolution de l'apprentissage	Tests Observations	Tests Observations	Tests - étalonnés -
<b>Communication</b>	Dialogue particulier	Porte Folio	Porte Folio	Certificat Diplôme attestation

Observons d'abord que le critère différenciant l'évaluation certificative et l'évaluation formative est son caractère public ou privé.

A partir du moment où une évaluation est rendue publique par la voie de documents, elle est à tendance certificative.

**Certifier** : à la fin d'une année ou d'un cycle, des décideurs certifient publiquement si l'apprenant maîtrise ou non les compétences nécessaires pour entrer dans le cycle supérieur.

**Dresser un bilan** : l'enseignant réalise, à certains moments de l'année, un bilan de « l'état de santé » de l'apprenant. Ce bilan peut être utilisé pour communiquer et pour récolter des informations objectives et publiques qui peuvent être prises en compte lorsqu'une décision doit être prise.

Une évaluation est formative lorsqu'elle est privée, c'est-à-dire qu'elle reste l'affaire de l'enseignant et de l'élève.

**Le dialogue** privé entre l'enseignant et l'élève permet à l'enseignant de mieux comprendre les processus d'apprentissage pour adapter ses interventions didactiques à chacun.

<sup>2</sup> Rey B., Carette V., Defrance A., Kahn S. (2003), *Les compétences à l'école, apprentissage et évaluation*, de Boeck, Bruxelles.

**Faire le point** : l'enseignant récolte des informations sur les facilités et difficultés rencontrées par les apprenants. Pour ce faire, il utilise des outils d'évaluation qui sont dès lors considérés comme des supports à l'apprentissage.

Retenons donc que toute évaluation, qu'elle soit à tendance formative ou certificative, vise à établir un diagnostic concernant les connaissances et compétences développées par l'apprenant. C'est plus l'ampleur de ce qui va être évalué ainsi que le caractère privé ou public de l'évaluation qui vont témoigner de la finalité certificative ou formative de l'évaluation.

### *Quelques pistes de réflexion*

- Le schéma de la page précédente expose les différentes formes que peut prendre l'évaluation des apprentissages. Dans vos cours quelle est, selon vous, la place faite à l'évaluation formative ? et celle faite à l'évaluation certificative ?
- Les étudiants ont-ils, de temps en temps, l'occasion de faire le point sur leurs apprentissages en vue de les réguler ? Si oui, à quelles occasions et comment ?
- De manière générale, l'Université vous semble-t-elle un lieu propice à la pratique de l'évaluation formative ? Quels moyens utiliser pour permettre l'évaluation formative avec de grands effectifs ?

### *Références*

Allal L., Mottier Lopez L. (2005), *L'évaluation formative de l'apprentissage : revue de publications en langue française*, Université de Genève, in *L'évaluation formative pour un meilleur apprentissage dans les classes secondaires*, éditions de l'OCDE, France.

De Landsheere G. (1979), *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*, Paris, PUF.

De Landsheere G. (1992), *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*, Paris, PUF.

Legendre R. (1993), *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2<sup>ème</sup> édition, Guérin éditeur, Montréal.

Perrenoud P. (2001), *Évaluation formative et évaluation certificative : postures contradictoires ou complémentaires ?*, in *Formation professionnelle suisse*, n°4.

[http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_2001/2001\\_13.html](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_13.html)

Rey B., Carette V., Defrance A., Kahn S. (2003), *Les compétences à l'école, apprentissage et évaluation*, de Boeck, Bruxelles.

Scallon G. (1987), *L'évaluation formative des apprentissages*, Presses de l'Université du Québec.

Scallon G. (2000), *Pour planifier l'évaluation certificative, L'évaluation sommative et ses rôles multiples*, Laval. <http://www.fse.ulaval.ca/gerard.scallon/fascicules/sommative.htm>